VOX MILO FESTIVAL







Le festival des jeunes des Missions Locales











Pour toute demande d'information : voxmilo.fr/contact/



Préambule

Le VOX MILO Festival est un festival de créations audiovisuelles et sonores à caractère citoyen réalisées par des jeunes accompagnés par des Missions Locales.

La sélection officielle est basée sur des productions originales, ayant du sens, œuvres de fiction ou couvrant des sujets de société et s'inscrivant dans la ligne éditoriale de VOX MILO (lire le document «ligne éditoriale»). Si la qualité technique des créations a une importance dans cette sélection, elle ne constitue pas en revanche un critère prioritaire.

Dates et lieu

Le VOX MILO Festival 2026 se déroulera du **16 au 20 mars 2026 à Cannes**, sur l'Île Sainte-Marguerite. Les prix seront remis **le 19 mars à Cannes**.

Objectif

L'objectif du VOX MILO Festival est de promouvoir et valoriser les travaux audiovisuels et cinématographiques réalisés par les jeunes de 16 à 25 ans, accompagnés dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle par les Missions Locales participantes.

Lors de ce festival, des ateliers permettront aux jeunes de développer des compétences audiovisuelles. Les professionnels des Missions Locales accompagnant les jeunes participeront également à des ateliers qui leur seront dédiés.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le VOX MILO Festival est ouvert à toutes les Missions Locales de France (Métropole et Outre-Mer), sous réserve de l'acceptation du présent règlement.
- L'envoi des productions pour le festival est gratuit.
- Les productions présentées doivent respecter la ligne éditoriale.
- Tous les supports peuvent être utilisés pour concourir à la présélection du festival, y compris les pockets films (films réalisés avec smartphone).
- Les Missions Locales ont la possibilité de déposer <u>3 productions</u> maximum par structure, avec une limite <u>d'une production par catégorie.</u>
- L'organisateur du VOX MILO Festival se réserve le droit de limiter le nombre d'œuvres sélectionnées.



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ENVOI DE FILMS

L'inscription (formulaire d'inscription à compléter en ligne) et l'envoi des films doivent se faire au plus tard le 23 janvier 2026 - 23h59.

L'inscription et l'envoi des productions s'effectuent en ligne par le biais d'un <u>formulaire</u> rempli par un.e professionnel.le de la Mission Locale participante (faisant office de garantie des informations fournies).

L'inscription sera définitivement validée après l'avis favorable des membres du comité de pilotage du festival.

Une confirmation de réception sera adressée à l'expéditeur par e-mail.

Attention : seules les productions réalisées par les jeunes seront acceptées. Des partenaires pourront être mobilisés pour accompagner les jeunes (écriture, connaissances techniques...) mais ne doivent ni participer à la réalisation, aux captations sonores et vidéos, ni effectuer (ou participer au) le montage des productions Au générique de fin, devront apparaître le nom des partenaires ainsi que leurs fonctions précises, le.s nom.s des musiques. Les musiques originales, créées par les jeunes, devront être spécifiées (musique originale : nom du compositeur).



Conditions relatives à la sélection des œuvres

Seront automatiquement éliminées les productions ne répondant pas aux critères d'éligibilité du festival et au présent règlement.

Le comité de présélection visionnera l'ensemble des productions. Il informera les Missions Locales participantes (personne contact ayant inscrit le film au concours) de la sélection officielle et finale. Cette présélection sera ensuite soumise au jury.

Usage de l'IA dans le cadre du festival

L'utilisation de l'IA est autorisée, sous réserve de la mentionner au générique et/ou dans le mot d'accompagnement des œuvres envoyées par le formulaire en ligne. Les œuvres créées intégralement avec l'IA ne seront pas retenues.

Conditions relatives aux œuvres retenues

Les créateurs.ices des œuvres sélectionnées pour la compétition officielle seront conviés à participer au festival. Au moins un des jeunes participant à une œuvre sélectionnée devra être présent lors du VOX MILO Festival sur l'Île Saint-Marguerite à Cannes.

Modalités des sélections des participants par la Mission Locale :

- Pour un scénario, un jeune pourra participer
- Pour un fiction audio ou film, trois jeunes pourront participer
- Dans le cas où plusieurs œuvres d'une même Mission Locale sont retenues : 4 jeunes <u>au total</u> pourront participer (choix des jeunes à déterminer par la Mission Locale)

Les jeunes devront être impérativement accompagnés d'un ou d'une professionnel.le de sa Mission Locale. Le professionnel a un rôle d'accompagnement et de conseil auprès des jeunes acteurs de la production. Lors du festival, les accompagnants de Missions Locales seront chargés d'encadrer en amont et sur place les jeunes qu'ils accompagnent (informations sur les horaires des ateliers, informations de dernière minute, informations relatives à la sécurité et au savoir-vivre, ...).

INFORMATION SUR LA PRISE EN CHARGE DES COÛTS RELATIFS À LA PARTICIPATION DES JEUNES ET DES PROFESSIONNELS

- Le VOX MILO festival prend en charge directement les dépenses pour l'Île Saint-Marguerite : hébergement, restauration et transport bateau depuis Cannes pour l'ensemble des participants qui n'ont rien à régler (jeunes et professionnels). Le nombre de participants sera ajusté en fonction du protocole sanitaire publié à date.
- Les frais engagés hors de l'Île Sainte-Marguerite(transports, restauration, autres frais,...) restent à la charge des Missions Locales participantes.

Les professionnels des Missions Locales nommées seront conviés à une réunion préparatoire au festival. **Leur participation est obligatoire.**

Condition relative à l'exploitation

La Mission Locale participante donne son autorisation à l'UNML et aux membres du comité de pilotage, sans contrepartie et à titre gratuit, pour la reproduction des œuvres totale ou partielle pour diffusion sur différents supports, dans les publications du VOX MILO festival, dans la presse, sur les antennes de télévision et sur Internet.

Composition du jury de présélection

- UNML
- ARML Sud Provence Alpes Cote d'Azur
- Missions Locales à l'initiative du projet (Cannes, Salon-de-Provence, Toulon, Charleville-Mézières, des 2 Rives).

Pour en savoir plus concernant les critères de pré-sélection, consultez la rubrique « Jury de présélection » sur le site internet de Vox Milo.

Composition du jury final

- Lauréats de l'édition 2025
- Elu du bureau de l'UNML
- Président de l'Institut Bertrand Schwartz
- Réalisateur de cinéma
- Comédien et comédienne
- Professionnel de l'audiovisuel et de l'image
- Représentante de la Quinzaine des réalisateurs
- Représentant de l'Institut National de l'Audiovisuel
- Représentant de Regards Jeunes sur le Cinéma
- Journaliste de Radio France
- Représentant de la mairie de Cannes

Les Prix décernés

- Prix «Graine de cinéaste»
- Prix «Graine de scénariste»
- Prix «Graine de journaliste»
- Prix «Graine d'artiste radiophonique»
- Prix «Graine d'artiste musical»
- Prix «Coup de cœur du jury»

La remise des prix aura lieu le 19 mars 2026 à Cannes.

Les organisateurs du VOX MILO Festival se réservent le droit d'ouvrir d'autres prix.

Chaque prix permettra à deux jeunes lauréats d'obtenir une accréditation professionnelle pour assister au festival de Cannes 2026 grâce à la Quinzaine des réalisateurs et à Regards jeunes sur le cinéma.



RESPONSABILITÉ

Responsabilité des participants

La Mission Locale participante doit s'assurer de l'accord de la ou les personnes filmées ou interviewées, ou de ses parents ou tuteur légal s'il s'agit d'un mineur et s'engage à être en règle avec les droits d'utilisation des

musiques et fonds sonores (cf. exemple de sites internet permettant d'utiliser une musique libre de droits en annexe). Elle doit aussi s'assurer d'avoir les accords nécessaires pour filmer dans un lieu public et/ou privé. En conséquence, les organisateurs du VOX MILO festival ne sauront encourir une quelconque responsabilité en cas de revendication formulée par une tierce personne ; la Mission Locale participante s'engageant à prendre en charge toute éventuelle condamnation résultant de l'utilisation, à quelque titre que ce soit, de l'œuvre qu'elle a transmise dans le cadre du festival comme étant sa propre création. (cf. modèle d'autorisation de droit à l'image en annexe).

Responsabilité des organisateurs

En cas de problème majeur indépendant de sa volonté, l'organisation du VOX MILO festival se réserve le droit de modifier ou d'annuler la manifestation. Dans le cas où les participants de l'œuvre sélectionnée ne pourraient participer au festival, la production sera automatiquement disqualifiée.



ACCEPTATION DU PRÉSENT RÉGLEMENT

Les participants s'engagent sur l'honneur sur l'exactitude des renseignements communiqués pour ce festival.

La participation au VOX MILO Festival implique l'adhésion pleine et entière au présent règlement et aux décisions relatives à l'événement, qui seront définitives et exécutoires.

Le présent règlement s'applique à l'ensemble du Festival.

Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.



INFORMATION

Pour toute information concernant le VOX MILO Festival: expressionjeunes@unml.info

ANNEXE 1 - EXEMPLES DE SITES DE MUSIQUES LIBRES DE DROITS

Dig CC Mixter

Dig CC Mixter est un moteur de recherche de musiques libres de droits. Vous pouvez choisir de filtrer uniquement les musiques et chansons pour un usage commercial. La plupart des musiques sont gratuites, mais certaines vous coûteront une trentaine de dollars. Le site offre un catalogue très complet, même si trouver LA musique parfaite peut parfois prendre beaucoup de temps.

CC Trax

Comme son nom l'indique, CC Trax ne propose que des sons en Creative Commons. Vous pouvez choisir de les filtrer selon les types de licence afin, par exemple, de ne sélectionner que des pistes que vous utiliserez commercialement. Le site est clair et classe les musiques par genre.

Audionautix

Plus pauvre que ses concurrents, Audionautix présente l'avantage de proposer des sons entièrement libres. Vous n'avez pas à les créditer, et vous pouvez les utiliser pour n'importe quel usage.

BenSound

BenSound est un service de musiques libres ou sous licence. Les musiques libres sont utilisables sur les supports YouTube, Vimeo et autres animations. Vous pouvez aussi les utiliser pour de la publicité web ou cinéma. Le catalogue n'est pas très étoffé, mais a le mérite d'être gratuit.

MusOpen

Autant vous prévenir de suite, MusOpen est entièrement dédié à la musique classique. La plupart des artistes présents dans son catalogue sont donc morts depuis longtemps, ce qui explique aussi pourquoi il est possible de télécharger leurs titres sans avoir à débourser le moindre centime d'euros. Notons d'ailleurs que le catalogue du service semble assez complet et qu'il est également possible de trouver des partitions à télécharger. Idéal pour les musiciens en herbe ou pour ceux souhaitant parfaire leur art.

MusicScreen

Un site qui ne paye pas de mine au premier abord mais qui propose de nombreuses pistes de nature et de genre différents. D'entrée de jeu, l'internaute est ainsi invité à choisir un style (jazz, electro, ambiances, ethnique, etc), ce qui lui permet finalement de trouver assez facilement chaussure à son pied. En revanche, si vous êtes libres d'utiliser ces pistes dans vos films et dans vos projets audiovisuels, sachez qu'il est impératif de créditer leur auteur. En outre, avec chaque piste, vous trouverez un document au format PDF dans lequel se trouve l'adresse du fichier non compressé.

YouTube

Site comprenant également de la musique libre de de droits, pensez à bien regarder dans la description afin de connaître les conditions demandées pour utiliser la musique. Vous retrouverez aussi des bruitages.

Liens: https://www.youtube.com/user/ActaMusic

https://www.youtube.com/audiolibrary/music (il faut être connecté su YouTube)

sound-fishing

Site où vous retrouverez de nombreux bruitages!

Enfin si vous avez des doutes n'hésitez pas à aller sur le site de la SACEM afin de vérifier si la musique est bien libre de droits.

ANNEXE 2 - AUTORISATION D'UTILISATION DE DROIT À L'IMAGE À TITRE GRACIEUX

Je soussigné(e,		
Prénom :		Nom:
Né(e) le :		
Demeurant :		
Autorise par la présente - Les photos - Les vidéos - Le/Les interviews	e le Réseau des Missions Loc	ales à utiliser et diffuser :
Sur lesquels je figure : Nom du projet : VOX M	ILO Festival 2026	
Date et lieu : 16 au 20 n	nars 2026 à Cannes, îles de l	Lérins
	ligne à la disposition de tout OX MILO désignée à l'adress	e personne qui viendra se connecter sur les sites Internet e :
Valable pour une durée	de 3 ans.	
Cette autorisation pour	ra être révoquée à tout mor	nent.
Le réseau des Missions Locales exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cetenregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive.		
Il s'interdit également d votre image et/ou de vo	le procéder à une exploitation etre voix susceptible de porte	nent de céder les présentes autorisations à un tiers. On illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de er atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie In les lois et règlements en vigueur.
La présente autorisation	est personnelle et incessible	e, et ne s'applique qu'au support explicitement mentionné
Fait à	, le	
Faire précéder la signat	ure de la mention « Bon pou	ur accord, lu et approuvé »
Signature		







Le Festival des jeunes de Missions Locales

Pour toute demande d'information : <u>voxmilo.fr</u>

Nos partenaires











